



## Contrat en alternance : impossible de s'en dégager

Par **lisa**, le **17/06/2009** à **11:59**

Bonjour,

Ma fille fait une licence professionnelle en alternance (université/employeur).

Son employeur ne l'a pas payée de décembre 08 à mars 09; elle a démissionné le 31 mars 2009; mais cela ne suffit pas il faut un document conjoint avec les deux parties. L'employeur ne veut pas signer.ma fille n'a donc pas de revenus et ne peut pas signer un autre contrat ailleurs; l'employeur la prive de revenus totalement et sa licence est en péril. Les prud'hommes ne statueront qu'en septembre! elle a fait un référé mais ce qui lui importe est de TRAVAILLER. Que peut-elle faire?

Il n'est pas normal d'être empêcher de travailler .